

## **Contribution de membres des sections Paris Sciences Sociales, Nanterre, EHESS, et Sciences Politiques et Sociales**

Le cas de Facs et labos en lutte / Université Ouverte l'a encore montré : une sorte de division du travail s'est instaurée entre des structures *ad hoc* qui servent à la construction de la mobilisation collective et le syndicat qui s'occupe des tâches corporatives et institutionnelles. Une bonne partie de l'expertise qui auparavant était concentrée dans les organisations syndicales se distribue désormais dans des réseaux beaucoup plus divers, dont les syndicats ne sont pas exclus mais qui leur échappent en partie. La collaboration ne va pas de soi et des tensions émergent régulièrement entre ces deux types d'acteurs, notamment sur les formes d'action et l'analyse des compromis et des choix tactiques possibles à tel ou tel moment.

Si des syndiqués Snesup et SNCS étaient présents à titre individuel dans les mobilisations de base et même dans le comité de mobilisation de Facs et labos en lutte, force est de constater que le CA et surtout le BN du SNCS s'y sont très peu investis, le considérant parfois comme un concurrent. Cette coordination s'est pourtant révélée être une formidable plateforme permettant de faire converger les luttes des précaires et des statutaires, et sa maîtrise des réseaux sociaux, ainsi que son inventivité dans les formes de mobilisation doivent être une source d'inspiration pour renouveler nos pratiques syndicales.

Dans l'ESR, cet état de fait renvoie à une situation d'affaiblissement et de division du mouvement syndical (ces cadres *ad hoc*, coordinations et collectifs, servent à construire l'unité entre divers syndicats et non syndiqués) mais aussi aux transformations du monde de l'ESR, dans sa morphologie comme dans son organisation (importance des précaires dans la force de travail scientifique et logiques d'autonomisation qui vont à l'encontre des logiques nationales de corps, logiques d'engagement qui ne supportent plus le modèle du militantisme à vie et à plein temps que symbolise encore souvent la figure du syndicaliste).

On ne peut pas se satisfaire de cette séparation, car défendre la recherche implique autant de se mobiliser contre les réformes qui la menacent que de s'engager au quotidien, à tous les niveaux, dans les institutions qui soutiennent la recherche publique, et se battre pied à pied contre les attaques politiques et les velléités managériales qui menacent nos libertés académiques. Le rôle d'une organisation syndicale est essentiel pour toutes ces batailles, comme on le voit par exemple depuis plusieurs années dans la section 36 (déclassements, révocation des 5 collègues...).

Cette action syndicale sur ses deux jambes est fidèle au projet d'un syndicalisme de transformation sociale, c'est-à-dire, pour reprendre la Charte d'Amiens, un syndicalisme qui assume une « double besogne », quotidienne et d'avenir.

Sans organisation qui permette d'être attentif aux transformations du travail scientifique, le risque est que la politique syndicale ne serve que les intérêts d'une fraction limitée des travailleurs scientifiques.

C'est à notre sens ce qui s'est passé à l'occasion du protocole rémunérations :

Une posture dissociant la négociation du protocole de l'opposition en cours à la LPPR, alors que le calcul politique de la ministre était clair. Et avec des arguments peu convaincants : signer pour ne pas être exclus du suivi du protocole, comme s'il allait de soi que le "dialogue social" devait être réservé aux organisations qui refusent l'expression du dissensus. Le bras de fer engagé par la CGT, 1er syndicat de la fonction publique hospitalière mais non signataire du

Grenelle de la santé, pour assister malgré tout aux réunions du comité de suivi, nous rappelle à quel point cette question soulève en réalité un enjeu politique crucial : celui de l'indépendance syndicale, le fait que la légitimité des syndicats découle de leur reconnaissance par les salarié-es et non par le gouvernement.

(Voir à ce sujet: [https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/11/19/segur-de-la-sante-bras-de-fer-judiciaire-entre-le-ministere-et-la-cgt\\_6060331\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/11/19/segur-de-la-sante-bras-de-fer-judiciaire-entre-le-ministere-et-la-cgt_6060331_823448.html) )

Une posture, dissociant la question des salaires de celle de l'emploi scientifique, est incompréhensible du point de vue de tous les précaires qui attendent un emploi stable. Oui, la question des salaires est cruciale car les niveaux de salaire sont scandaleusement bas, particulièrement en début de carrière et pour les personnels IT (largement laissés de côté par l'accord sur les rémunérations). Mais celle de l'emploi l'est tout autant, et un renversement sur ce front se fera au nom d'une politique de revalorisation de la recherche publique qui implique à la fois des embauches et des salaires dignes. Ce ne sont pas les revendications des précaires qui opposent la question des emplois à celle des rémunérations, mais la politique néolibérale du gouvernement qui entend fonder la recherche sur la mise en concurrence des chercheur-es et des laboratoires, différencier les revenus sur cette base et financer les rémunérations "excellentes" de quelques prétendues stars sur la précarité du plus grand nombre.

Reconnaître que le travail syndical s'exerce aussi en partie hors de l'organisation syndicale, et en retour pour que ce travail syndical nourrisse mieux l'organisation, il faut que celle-ci soit accueillante et inclusive. C'est pourquoi les questions d'orientation et d'organisation syndicale sont à nos yeux intimement liées.

### **Signataires**

Barrault-Stella Lorenzo  
Bereni Laure  
Bodolec Caroline  
Ducreux Marie-Elizabeth  
Favarel-Garrigues Gilles  
Gensburger Sarah  
Gollac Sibylle  
Haddad Elie  
Herlin Denis  
Hugrée Cédric  
Ladier-Fouladis Marie  
Léobal Clémence  
Lomba Cédric  
Luca Nathalie  
Meuret-Campfort Eve  
Niederer Barbara  
Pierret Janine  
Pochic Sophie  
Polo de Beaulieu Marie-Anne  
Pudal Romain  
Quijoux Maxime  
Quirion Philippe  
Saint-Martin Arnaud  
Sigman Carole

Simonet Maud  
Tonnelat Stéphane  
Topalov Christian  
Yon Karel